

LIVRAISONS PARTICULIÈRES

Contrôler l'étanchéité des équipements (y compris les bouchons en partie basse du réservoir) et le bon fonctionnement de la jauge magnétique, ouvrir suffisamment longtemps la jauge niveau maxi pour vérifier qu'il ne sort pas de liquide.

Terminer la livraison si aucune anomalie n'est constatée (en fonction de la demande du client l'emplissage à 85% n'est pas une obligation), sinon informer le donneur d'ordre et le client.

CAS D'UNE BORNE DÉPORTÉE.

Presser légèrement sur le clapet de la borne pour vérifier l'existence d'une pression dans la ligne.

Ne pas livrer en cas d'absence de pression et informer le donneur d'ordre.

CAS D'UN RESERVOIR JAUGE 0 %

Presser légèrement le clapet du double clapet d'emplissage pour vérifier l'existence d'une pression.

En l'absence de pression fermer le robinet départ client avant de réaliser l'emplissage (ne jamais ré-ouvrir ce robinet après la livraison si le client est absent et dans ce cas, laisser un courrier signifiant la nécessité de la remise en service de l'installation. Précisez la remise de ce courrier sur le bon de livraison.) Pour un réservoir équipé d'un DCE avec sécurité intégré (bouchon de couleur orange), démarrer en petite vitesse jusqu'à 10% du remplissage.

CAS D'UN DEPANNAGE PRODUIT EN COURS

S'assurer que le robinet départ client est correctement fermé, sinon le fermer.

Effectuer la livraison selon la procédure habituelle. La personne ayant installé les bouteilles de dépannage remettra l'installation dans la configuration normale d'exploitation.

CAS D'UNE LIVRAISON DANS UN RESERVOIR EQUIPE D'UN DCE A SECURITE INTEGRE (BOUCHON ORANGE)

Le double clapet d'emplissage à contrôle de niveau intégré (bouchon orange) étant réglé à 90%, il ne se substitue pas à l'arrêt volontaire de transfert à 85%.

Lorsque la jauge atteint 75% la fin du dépotage se fera en petite vitesse. Il est conseillé d'ouvrir le circuit de recyclage.

CAS D'INTERFERENCES EMPECHANT LA COMMUNICATION ENTRE LA RADIOCOMMANDE ET LE VEHICULE

A titre exceptionnel, la livraison pourra être effectuée au véhicule en prenant soin de respecter impérativement les étapes suivantes (en complément de la procédure habituelle) :

1. Au réservoir : vérifier la capacité du réservoir sur la plaque d'identité, relever le niveau de la jauge magnétique (manipuler la jauge point haut) et calculer le volume représentant 10% de la capacité du réservoir.

2. Au véhicule : livrer le volume déterminé et suspendre la livraison à la radiocommande.

3. Au réservoir : contrôler le bon fonctionnement de la jauge magnétique qui doit avoir augmenté de 10% et calculer le volume à livrer pour atteindre 80% de la capacité totale du réservoir (soit 5% de moins qu'un remplissage sans condition particulière).

4. Au véhicule : livrer le volume défini pour atteindre 80%.

5. Au réservoir : vérifier que la jauge magnétique indique 80% et manipuler la jauge point haut pour vérifier l'absence de liquide.

CAS D'UNE LIVRAISON VIA UNE DÉPENDANCE

Il est interdit de passer le flexible à travers un local habité ou occupé.

Le passage du flexible à travers un garage, un local artisanal, industriel ou agricole, peut se faire à condition :
⇒ que celui-ci soit ventilé sur deux côtés avec les portes maintenues totalement ouvertes pendant toute la durée de la livraison,

⇒ qu'il existe des consignes particulières (affichées à proximité du stockage, sur la feuille de tournée, ou autre...) à défaut, appliquer les consignes ci-dessous :

- Présence du client obligatoire.
- Maintenir les passages situés aux extrémités ouverts pour le flexible, le chauffeur livreur et la ventilation.
- Fermer toutes les ouvertures avec les locaux habités ou occupés.
- Couper toute alimentation électrique et gaz dans le local / lieu traversé par le flexible.
- Interdire les feux nus, cigarettes, téléphones portables.

TRANSFERT DE PRODUIT D'UN VEHICULE CITERNE A UN AUTRE VEHICULE CITERNE

Cette pratique jugée dangereuse est INTERDITE sur la voie publique par la réglementation. Cette disposition est étendue à tout transfert entre deux véhicules avec leurs propres moyens, sauf exceptions (telles que accident ou nécessité de rentrer un véhicule en atelier) qui doivent impérativement être encadrées. Toute exception doit faire l'objet d'un accord écrit préalable de Butagaz.

PHILEG/EVEN



GAZ EN CITERNE

REF 61113 : MAJ 3



CONSIGNES POUR LA LIVRAISON DE GAZ EN CITERNE AVEC UN GROS PORTEUR CLIENTELE

À L'ARRIVÉE CHEZ LE CLIENT

Prendre connaissance et respecter les mentions portées en observation sur le bon de livraison,

Respecter le protocole de sécurité du site le cas échéant

S'assurer des possibilités d'accès (stabilité du terrain, dimensions du véhicule ...),

Positionner le véhicule pour une livraison en sécurité : pouvoir repartir en marche avant, respecter la distance entre le véhicule et le réservoir (3m et 5m si > 15 Tonnes),

Serrer le frein de parking,

Allumer les feux de position du véhicule par mauvaise visibilité si le véhicule le permet,

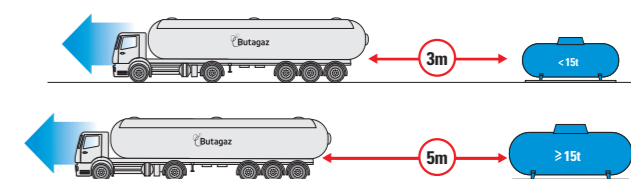
Ouvrir tous les circuits électriques ne participant pas au dépotage, y compris téléphone fixe, radio, ...

Caler le véhicule (2 cales),

Assurer la libre sortie du véhicule pendant toute la durée des opérations de livraison (les panneaux interdisant de fumer et téléphoner ou signaux d'avertissement autoporteurs posés sur le sol, peuvent contribuer à conserver les distances nécessaires de dégagement),

Identifier le réservoir et contrôler la conformité du stockage selon la liste des anomalies.

Vérifier la pression dans le réservoir pour valider la qualité du produit (butane ou propane)



Vérifier le fonctionnement de la jauge point haut et de la jauge rotative si présente. Vérifier l'indication de % à la jauge magnétique et calculer la quantité de produit à livrer ou s'assurer du creux suffisant pour la quantité commandée par le client.

Cas particulier de la livraison pour le GPLc :
Avant toute livraison prendre contact avec le gérant ou le responsable de la station.

EN CAS D'ACCIDENT :

Appliquer les dispositions qui vous sont données par votre transporteur.

RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE :

- ⇒ SAMU, Pompiers, police : **112**
- ⇒ Numéro d'urgence Butagaz :

▶ **N°Cristal 09 69 32 05 51**

APPEL NON SURTAXE



PRÉPARATION À LA LIVRAISON

S'assurer que le niveau maxi n'est pas bouché. Le purger suffisamment longtemps pour évacuer le résidu de liquide éventuel se trouvant dans le tube du niveau maxi.

Contrôler le fonctionnement et la corrélation de la jauge magnétique avec la jauge rotative lorsque le réservoir en est équipé.

Mettre en place les panneaux interdisant de fumer et de téléphoner et, le cas échéant, les signaux d'avertissement autoporteurs à 10 m à l'avant et à l'arrière de l'ensemble. Cependant, le panneau « défense de fumer et de téléphoner » avant pourra être conçu pour être positionné derrière le pare-brise et visible de l'extérieur ; le panneau arrière pourra être positionné à l'intérieur du coffre et bien visible lorsque ce dernier est en position ouverte pour les semi-remorques distribution arrière.

Mettre en place le ticket de livraison.

Mettre en place le thermomètre dans le puits en l'absence de sonde électronique.

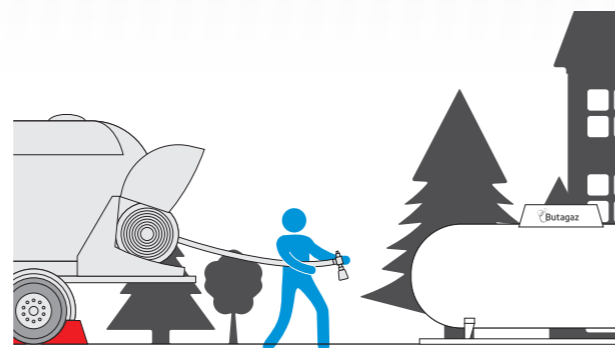
Ouvrir les vannes manuelles sur le circuit de dépotage.

Dévisser avec précaution le bouchon de l'orifice d'emplissage (risque de brûlure si emprisonnement de liquide entre la vanne d'emplissage et ce bouchon).

Dérouler la liaison équipotentielle (dans le cas où elle n'est pas associée au flexible) et le flexible. Ne pas laisser traîner la vanne de dépotage pour ne pas la détériorer.

Ne pas tirer par la vanne mais par le tuyau et ne pas tirer exagérément sur le flexible. Pendant cette opération, la vanne doit être bloquée en position fermée et munie de

son bouchon d'obturation. Le passage du flexible sous l'ensemble est interdit au même titre que de déplacer l'ensemble une fois le flexible déroulé.



Etablir la liaison équipotentielle avec le réservoir à remplir ou avec la borne d'emplissage déportée. Dans le cas de réservoirs jumelés, s'assurer que chaque réservoir est relié à un même piquet de terre.

Vérifier avant le branchement la présence et le bon état du joint d'étanchéité de l'orifice d'emplissage et l'absence d'impureté.

Raccorder la vanne du flexible et l'ouvrir lentement en vérifiant l'absence de fuite. Il est interdit de mettre le pied dans le capot des réservoirs enterrés.

Mettre en service la radiocommande pour les ensembles qui en disposent ; pour les autres, placer la commande d'arrêt à distance près du réservoir ou de la borne déportée.

LIVRAISON

Démarrer la séquence de livraison.

Pendant la durée du transfert le chauffeur doit surveiller le déroulement des opérations :

- ⇒ **Surveiller** les abords,
- ⇒ **Interdire** les feux nus (téléphone, cigarette ...) à proximité,
- ⇒ **Surveiller** la progression de la jauge magnétique et de la jauge rotative si le réservoir en est équipé,
- ⇒ **Manipuler** la jauge de niveau maxi lorsque le réservoir en est équipé,
- ⇒ **Interrompre** immédiatement la livraison en cas d'anomalie, incident ou accident,
- ⇒ **Relever** la température à plusieurs reprises (au début, pendant, à la fin) et faire la moyenne en l'absence de sonde électronique.

Arrêter la livraison dès atteinte de l'un des 3 indicateurs suivants :

- ⇒ Jauge magnétique à 85% (ou limitation spécifique),
- ⇒ Jauge rotative à 85% (ou limitation spécifique),
- ⇒ liquide sortant de la jauge de niveau maxi.

L'arrêt de la livraison se fait au moyen de la radiocommande ou de la commande à distance.

Fermer la vanne de dépotage du flexible, la vanne du réservoir (ne jamais fermer la vanne en bout du flexible avant d'avoir arrêté la pompe, y compris dans le cas de stockage composé de réservoirs groupés).

Pour la livraison d'une quantité précise « au compteur », arrêter le transfert au moyen de l'arrêt positionné sur la semi-remorque ou de la radio commande.

OPÉRATIONS CONSÉCUTIVES À LA LIVRAISON

Débrancher la vanne de dépotage du flexible après l'avoir décomprimée, la bloquer en position fermée et la munir immédiatement du bouchon d'obturation.

Remonter le bouchon sur l'orifice d'emplissage.

Débrancher la liaison équipotentielle.

Fermer les vannes du véhicule.

Enrouler soigneusement le flexible tout en vérifiant son état, après avoir rapporté la vanne de dépotage près de l'enrouleur, puis enrouler la liaison équipotentielle s'il y a lieu.

Retirer le ticket de livraison.

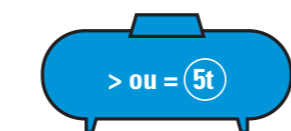
Retirer le thermomètre en l'absence de sonde électronique.

Avant de quitter les lieux, contrôler la fermeture et vérifier systématiquement l'étanchéité de la jauge de niveau maxi et de la jauge rotative sans bloquer la vis moletée.

Ranger les panneaux interdisant de fumer et téléphoner ainsi que les cales.

En cas de suremplissage, jauge magnétique indique plus de 85%, prévenir immédiatement le donneur d'ordre et suivre ses instructions. En plus, dans le cas où la jauge magnétique indique plus de 90% sur un réservoir d'une capacité < 3.2T, fermer le départ client pour éviter un entraînement liquide dans l'installation du client. Informer le client, si celui-ci est présent.

LIVRAISONS PARTICULIÈRES



RESERVOIRS D'UNE CAPACITÉ SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 5 TONNES

CAS DU PREMIER EMBLISSAGE.

Pour les réservoirs d'une capacité supérieure ou égale à 5 tonnes, le premier plein ne se fera qu'en présence impérative d'une société de service désignée et/ou d'une personne de Butagaz habilitée. La livraison sera précédée du gazage effectué sous la responsabilité du technicien présent et/ou de la personne Butagaz habilitée.

Avant livraison, le chauffeur s'assure toutefois :

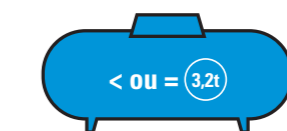
- ⇒ que le réservoir est raccordé,
- ⇒ que le réservoir est correctement remblayé pour le cas des réservoirs enterrés,
- ⇒ que l'implantation du réservoir est conforme (mise à la terre, présence des jauges et soupapes, etc...).

Ces vérifications faites, reprendre la procédure normale de livraison.

Penser à refermer la vanne du réservoir à la fin de la livraison.

CAS D'UN RÉSERVOIR ÉQUIPÉ D'UN LIMITEUR D'EMBLISSAGE.

L'arrêt d'emplissage se fait avant d'atteindre la limite notée sur le réservoir. En aucun cas le limiteur d'emplissage ne doit servir d'arrêt automatique.



RESERVOIRS D'UNE CAPACITÉ INFÉRIEURE OU ÉGALE À 3,2 TONNES

La livraison n'est autorisée que si vous disposez d'un pistolet de dépotage constitué de :

- ⇒ une vanne d'angle 1" F/F-NPT avec son verrouillage,
- ⇒ un raccord 1" M-NPT / 1" 3/4 F-ACME,
- ⇒ un adaptateur de sécurité (modèle long) 1" 3/4 M/F ACME, avec purgeur

Raccorder le réservoir avec l'adaptateur de sécurité.

Décompresser à l'aide de la vis de purge sur l'adaptateur de sécurité. En cas de fuite sur le double clapet d'emplissage, l'adaptateur de sécurité devra rester brancher pour assurer l'étanchéité. Dans ce cas, conserver une copie de la Fiche de Prévention Sécurité émise et apposer l'identification prévue avec le marquage « livraison interdite ».

CAS DU PREMIER EMBLISSAGE

Vérifier la présence d'un « scellé plastique » de couleur verte sur le corps du double-clapet d'emplissage ou un autocollant de couleur verte sur une partie visible du réservoir (autre que la pastille identifiant le clapet de reprise liquide). Le premier plein est interdit en présence d'un « scellé plastique » ou un autocollant de couleur rouge ou en l'absence d'identification. Cette identification ne doit pas être enlevée.

Remplir le réservoir à environ 10% ou 200 litres de GPL (pour un réservoir équipé d'un DCE avec sécurité intégré (bouchon de couleur orange), rester en petite vitesse).

Stopper la livraison à l'aide de la commande à distance.

Fermer le pistolet.